



Qu'est-ce que le volontariat de solidarité internationale ?

Le volontariat de solidarité internationale consiste à mettre ses compétences au profit d'une mission de développement ou d'urgence humanitaire, dans un pays du Sud. Dans le cadre de la loi française de 2005, le volontaire bénéficie d'un statut juridique à part entière lorsqu'il part avec une structure agréée. Le volontaire s'engage à mettre ses compétences au service d'un projet et à apporter une plus value à la structure locale à laquelle il est affecté.

Le contrat de volontariat international de Monaco

Le contrat de volontariat international monégasque, créé en 2007, est établi entre la Principauté de Monaco, le partenaire et le volontaire. Il a pour objectif de renforcer les actions de la coopération monégasque dans les pays du Sud et répond à un double objectif :

- Proposer à de jeunes adultes de partir vivre une expérience professionnelle humanitaire dans de bonnes conditions d'encadrement
- Contribuer au renforcement des actions menées sur le terrain en coopération avec des partenaires locaux fiables.

Les jeunes disposent de deux statuts :

- Le statut junior pour ceux qui disposent d'une expérience professionnelle limitée, au minimum d'un an
- Le statut senior pour une expérience d'au moins 5 ans

Le volontaire s'expatrie pour une durée minimale d'un 1 an renouvelable 2 fois.

A qui le programme VIM s'adresse-t-il ?

Profil type d'un VIM

Vous devez être âgé de 21 à 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou technique, avec au minimum une année d'expérience professionnelle (stage, expatriation, emploi salarié...).

Ce programme est pour vous, si vous avez :

- Envie de vous expatrier dans un pays du Sud
- Envie de vivre une expérience professionnelle unique et enrichissante
- Envie de développer des capacités d'adaptation en situation de groupe et d'interculturalité
- Le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative
- Des compétences précises à transmettre

Comment devient-on VIM ?

Chaque ouverture de poste fait l'objet d'un appel à candidatures au Journal Officiel de Monaco (www.gouv.mc) indiquant la procédure à suivre pour postuler. Vous disposez alors d'un délai de **10 jours** pour envoyer votre formulaire de candidature.

Ce formulaire est disponible sur le site Internet de la Direction de la Coopération Internationale (www.cooperation-monaco.gouv.mc) à la rubrique « *Formulaires en ligne* ». Une fois la candidature enregistrée, si votre dossier est retenu à la pré-sélection, un entretien avec la Coopération monégasque, en lien avec les partenaires d'accueil locaux, sera réalisé.

Pourquoi s'engager avec la Coopération monégasque ?

➤ **Parce que s'engager avec la coopération monégasque c'est agir dans un cadre bien défini et structuré**

- Vous êtes affecté chez un partenaire local fiable qui met à votre disposition tous les moyens matériels et techniques nécessaires pour mener à bien votre mission
- Vous bénéficiez de formations au départ (théoriques et techniques) adaptées au poste et aux missions à l'étranger
- Vous recevez des indemnités pour couvrir vos frais (installation, subsistance, transport, logement)
- Vous disposez d'une couverture sociale et d'une mutuelle en cas de maladie ou d'accident
- Vous êtes assuré pour un rapatriement sanitaire ou politique
- Vous pouvez vous appuyer sur une représentation consulaire monégasque dans le pays pour vos démarches administratives et en cas de problème

➤ **Parce que nos partenaires ont besoin de vous pour les aider à développer leurs projets**

Les Missions

Les VIM sont affectés dans des pays et régions dans lesquels la Coopération monégasque intervient tels que Madagascar, le Mali, la Tunisie, le Maroc ou le Sénégal.

Les domaines d'intervention sont :

- La santé et le secteur social
- L'éducation et la formation
- L'appui aux activités micro économiques
- La préservation et la valorisation des ressources naturelles

Quelques exemples de profils de poste :

- Educateur, Animateur, Psychologue ou Coordinateur de projet social, notamment pour l'enfance en difficulté ou handicapée
- Gestionnaire de projets administratif ou financier
- Responsable pédagogique, Professeur ou Formateur
- Ingénieur ou Chef de projet en développement rural ou aménagement du territoire et valorisation des ressources naturelles

Quelques exemples de partenaires d'accueil :

- L'Organisation Mondiale de la Santé (Madagascar)
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Maroc)
- L'association Football Solidarité (Mali)
- La Fondation Zakoura Education (Maroc)
- L'association Graines de Bitume (Madagascar)
- Le Consulat de Monaco en Tunisie

Paroles de VIM

Une dizaine de jeunes volontaires sont déjà en mission avec la Principauté de Monaco.

Alisson

30 ans, Responsable pédagogique Français Langue Etrangère au sein de la Fondation Zakoura éducation à Casablanca (Maroc), en poste depuis le 1er juillet 2009

« Le VIM reste une bonne expérience que je recommande »

« *Ma mission consiste à élaborer une mallette pédagogique de français que vont utiliser les enseignants des écoles non formelles marocaines. C'est intéressant parce que je suis dans les « coulisses » et que je me rends compte de l'importance et de la nécessité de ma responsabilité ici au Maroc. Sur le plan personnel, je suis heureuse de participer modestement à l'amélioration des conditions de vie des familles marocaines.* »

Benjamin Belleguy

28 ans, Assistant du Consul de Monaco en Tunisie pour les projets de coopération, en poste depuis 2009.

« *J'ai développé une véritable autonomie et j'effectue un vrai travail à responsabilités qui donne confiance en soi. Ici, je me sens très utile et j'ai développé une incroyable autonomie de travail qui me donne une certaine crédibilité et confiance en moi. En France, je sais que je n'aurais jamais eu ces responsabilités. Ne partez surtout pas avec des idées toutes faites, faites preuve d'empathie, cela vous aidera dans vos relations interpersonnelles, et vous travaillerez mieux.* »



**Les Volontaires
Internationaux de Monaco**
Votre compétence au service du développement

Principauté de Monaco/
Département des Relations Extérieures/
Direction de la Coopération Internationale/

2, rue de la Lùjerneta - Athos Palace
MC 98000 Monaco
Tél : + 377 98 98 44 88 | Fax : + 377 97 77 73 22
www.cooperation-monaco.gouv.mc



Les partenaires d'accueil

Les VIM, une rencontre et une plus value au service de votre projet

Qu'est-ce que le volontariat international de Monaco?

Le volontariat de solidarité internationale consiste à renforcer les ressources humaines d'une organisation au profit d'une mission de développement ou d'urgence humanitaire dans un pays du Sud. Monaco a créé un statut spécifique de volontariat international permettant l'expatriation dans un cadre précis. Le volontaire s'engage à mettre ses compétences au service d'un projet et à apporter une plus value à la structure locale à laquelle il est affecté.

Le contrat de volontariat international de Monaco

Créé en 2007, il est établi entre la Principauté de Monaco, le partenaire et le volontaire. Il a pour objectif de renforcer les actions de la Coopération monégasque dans les pays du Sud et répond à un double objectif :

- Proposer à de jeunes adultes de partir vivre une expérience professionnelle humanitaire dans de bonnes conditions d'encadrement
- Contribuer au renforcement des actions menées sur le terrain en coopération avec des partenaires locaux fiables

Le volontaire s'expatrie pour une durée minimale d'un 1 an renouvelable 2 fois.

Quels partenaires de la coopération monégasque peuvent bénéficier du programme de Volontariat?

- Potentiellement tous les partenaires de la Coopération monégasque ayant un projet opérationnel sur le terrain.
- Ceux qui ont identifié le besoin d'une compétence spécifique ne se substituant pas à un emploi local ; dont la mission est d'une durée de 1 à 3 ans, avec une implantation au sein de l'équipe mettant en œuvre le projet.

Un profil de poste détaillé doit être proposé à la Coopération monégasque et sera validé avec elle.

- Les partenaires d'accueil peuvent être : des ONG locales ou internationales, des Organisations Internationales, les Consulats de Monaco.



“ Elodie a servi de révélateur aux compétences de l'équipe locale malgache qui possède rarement de retour technique sur son travail. Une telle mission permet à Graines de Bitume de confirmer sa capacité d'évolution ,,

Philippe Vatinel

Coordinateur de l'ONG Graines de Bitume à Madagascar pour la prise en charge d'enfants des rues



Elodie

Educateur au sein de l'ONG Graines de Bitume

Quelle plus value pour le partenaire?

- Le volontaire a entre 21 et 35 ans et est diplômé de l'enseignement supérieur ou technique.
- La présence du volontaire s'inscrit dans la durée (1 à 3 ans) et correspond au profil de poste demandé.
- Le volontaire dispose de formations au départ, théoriques et pratiques, et peut bénéficier de formations continues tout au long de sa mission.
- Le volontaire dispose déjà d'une expérience professionnelle d'au moins un an.
- Le partenaire est exonéré de la prise en charge financière du volontaire qui est indemnisé par la Coopération monégasque (installation, subsistance, transport, logement) et bénéficie d'une couverture sociale.

Les devoirs du partenaire

La Coopération monégasque se charge de sélectionner le Volontaire International de Monaco (VIM) le plus en adéquation avec les besoins exprimés par le partenaire. Elle suit le volontaire tout au long de sa mission, sur le plan personnel et administratif.

En retour le partenaire doit :

- Accueillir, orienter le volontaire au sein de la structure et dans le pays
- Le former tout au long de sa mission
- Communiquer avec la Coopération monégasque sur la réalisation de la mission (rapport semestriel d'activités, entretiens téléphoniques...)
- Contribuer à transférer les compétences du volontaire au personnel local

Exemples de profils de poste :

- Educateur, Animateur, Psychologue ou Coordinateur de projet social, notamment pour l'enfance en difficulté ou handicapée
- Gestionnaire de projets administratif ou financier
- Responsable pédagogique, Professeur ou Formateur
- Ingénieur ou Chef de projet en développement rural ou aménagement du territoire et valorisation des ressources naturelles.

Paroles de partenaires

Jean-Baptiste Sabatié, Président de l'association Football solidaire

« L'arrivée d'Ulrich à Bamako a été un apport essentiel qui a permis à notre projet de passer un cap, tant en termes de structuration que d'encadrement et de réflexions stratégiques utiles au projet . Sa présence a pour effet une plus grande efficacité dans la gestion du projet et un gain de temps. »

